



Partir pour travailler

VIE et VIA

Une expérience professionnelle internationale

Qu'est-ce que c'est ?

Le V.I. est un dispositif français qui permet aux jeunes diplômés de vivre une expérience professionnelle dans une entreprise française (VIE) ou au sein d'une administration française (VIA) à l'étranger.

Quelles démarches ?

Il faut déposer son CV sur www.civiweb.com et postuler aux offres diffusées en ligne. Pour le VIE il est également conseillé de postuler directement auprès des entreprises françaises travaillant à l'international.

A noter qu'une partie des missions VIE se font aussi à l'issue d'un stage réussi.

Comment ça marche ?

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Le VIE permet d'effectuer une mission dans une entreprise française implantée ou cherchant à se développer à l'étranger. Tous les secteurs d'activités sont concernés par ces missions VIE : finance, marketing, comptabilité, logistique, informatique, ingénierie...

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION

Le VIA permet d'effectuer une mission au sein d'un organisme public français à l'étranger : ambassades et consulats, Alliances françaises, centres culturels français, missions économiques...

La mission est rémunérée (1 300 à 3 700 €/mois) et vous bénéficiez d'une couverture sociale.

POUR QUI ?

Jeunes diplômés, avec ou sans expérience professionnelle, de 18 à 28 ans.

OÙ ?

Dans le monde entier.

DURÉE :

de 6 mois à 2 ans.



www.civiweb.com

Agnès, VIE en Chine



J'ai effectué mon projet de fin d'études de 6 mois en Chine et mon diplôme obtenu j'ai souhaité y retourner. De retour en France, j'ai cherché un emploi et en regardant le site ubifrance et civiweb, j'ai découvert le VIE et entre autres, une annonce qui me semblait intéressante.

Une PME française installée à Pékin cherchait en effet un VIE pour assurer un service après-vente avec ses clients chinois. La mission que j'avais au sein de l'entreprise était centrée sur mes compétences technologiques et puis a pris une orientation commerciale.

Ce VIE est une opération « 100% gagnant » pour les protagonistes : pour l'entreprise qui dispose d'une personne « à moindres frais » pendant deux ans au maximum, et pour le jeune diplômé qui a une mission précise à faire, dans un cadre de travail intéressant.

Source : www.ubifrance.fr

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europadesk



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE 